

Homélie de Pierre Marie Carré pour l'anniversaire des 25 ans de vie religieuse  
de Marie Colette sa plus jeune sœur à Sucy en Brie le 11 octobre 2014

Qu'avons-nous entendu ? L'appel de Dieu sous différentes formes, celui qui est adressé à la Vierge Marie et qui aboutit à sa déclaration : «Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ta parole ». Nous avons aussi entendu l'appel que Dieu adresse au prophète Isaïe et j'y reviendrai dans un instant. Les deux textes veulent éclairer l'évènement d'aujourd'hui : les 25 ans de profession religieuse de Marie Colette.

L'épisode de l'Annonciation paraît tout simple et lumineux.

- Il y a d'abord le projet de Dieu, que son Fils devienne homme et le choix de Celle qui serait sa mère. On pourrait imaginer les personnes divines regarder le monde, se demandant ce qu'elles pourraient faire et choisissant Marie de Nazareth. Pour cela l'ange Gabriel est envoyé dans un tout petit village pour s'adresser à la plus petite et à la plus cachée.
- L'évangile ne dit pas ce que faisait Marie au moment où l'ange intervient. Mais les peintres et les sculpteurs ont aimé la représenter avec le livre de la Parole de Dieu sur ses genoux ou sur un pupitre. C'est parce qu'elle lit la Parole qu'elle l'écoute et l'a médite, qu'elle l'accueille en elle, qu'elle deviendra la Mère de Dieu, que la Parole deviendra chair en nous.

L'appel de Dieu ne peut être entendu que de quelqu'un qui écoute, qui sait s'arrêter pour être à Dieu, le prier silencieusement.

- Dieu s'adresse à la liberté de Marie. La mission ne lui est pas imposée. Il faut qu'elle accepte. C'est là même chose pour nous. Dieu ne nous oblige pas ! Il s'adresse à des êtres libres. Mais nous savons et depuis 25 ans Marie Colette le sait, avec Lui on trouve le chemin de la vie et de la joie de l'Évangile nous refait.
- En répondant, Marie déclare qu'elle fait confiance à la Parole de l'ange. Elle répond sans se vanter : « je suis la servante du Seigneur qu'il soit fait selon ta parole ». c'est un accord libre à l'appel de Dieu sans se vanter. Ce qui est demandé est exigeant et Marie ne mesure pas où cela va la conduire.
- Enfin l'épisode se conclut par une brève phrase qu'on ne remarque pas beaucoup : « alors l'ange l'a quitté ». Il ne reste pas là pour lui dire sans cesse : « fais ceci, ne fais pas cela ». C'est à Marie d'avancer dans la foi en décidant ce qu'elle doit faire.

Il en va de même dans la vie de celui qui se donne à Dieu. Le oui joyeux du début doit se réaliser dans les choix simples de chaque jour.

C'est ici que le texte d'Isaïe prend son sens. Il commence par une déclaration enthousiaste : « Ecoutez-moi îles lointaines ! Peuples éloignés, soyez attentifs ! J'étais encore dans le sein maternel quand le Seigneur m'a appelé ; j'étais encore dans les entrailles de ma mère quand il a prononcé mon. » Puis il évoque clairement un découragement : les choses ne vont pas tout seul, il y a des obstacles et des difficultés. Est ce que cela ne va pas remettre en cause l'appel de Dieu et le choix de vie ? Après la crise vient un second appel. Dieu ne désespère pas. Il connaît les faiblesses humaines.

Chacun de nous le sait bien. Il rencontre des coups durs et des ruptures. Il y a des moments où chacun de nous se demande s'il ne s'est pas trompé, s'il a raison de continuer sur le chemin commencé. C'est une tentation normale, mais le propre d'une tentation, c'est de décourager et d'abattre. Le Seigneur redonne la force, le goût de reprendre la route !

25 ans, c'est un début ! La moitié de ta vie... Il en reste certainement beaucoup encore. Que la Vierge Marie te donne la joie renouvelée de dire « oui » à Dieu à sa suite sur le chemin de la vie religieuse, en étant consacrée à Dieu dans la Congrégation des sœurs marianistes. Prends Marie avec toi pour relancer ta marche !